

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE UNE VÉRITABLE PRIORITÉ

Mémoire préparé par

*Monsieur Alfred Pilon
Secrétaire général, section du Québec
Office franco-québécois pour la jeunesse*

présenté à

*Madame Monique Gagnon-Tremblay
Ministre des Relations internationales du Québec
et ministre responsable de la Francophonie*

dans le cadre de l'élaboration du nouvel
Énoncé de politique d'affaires internationales
du gouvernement du Québec



MAI 2005

Le 17 mai 2005

Madame Monique Gagnon-Tremblay
Ministre des Relations internationales du Québec
et ministre responsable de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

Le 6 avril dernier, vous avez demandé à l'Office franco-québécois pour la jeunesse de vous soumettre un mémoire relatif au nouvel *Énoncé de politique d'affaires internationales* du gouvernement du Québec.

Après avoir pris acte de votre intention claire et non équivoque d'accorder une place prépondérante à la jeunesse québécoise dans la nouvelle politique, nous avons entrepris une réflexion rigoureuse dont nous sommes honorés et fiers de vous soumettre les fruits.

Le mémoire que nous vous présentons aujourd'hui fait suite à des consultations auprès de membres québécois du conseil d'administration et de l'équipe de permanents de l'Office. Il traite de la mobilité internationale des jeunes, du rôle de l'Office à l'égard de ceux et celles qui désirent vivre une expérience qualifiante à l'étranger ainsi que des éléments relatifs à une offre intégrée de services.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de la possibilité que vous nous avez donnée de contribuer à cette importante réflexion gouvernementale.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Québec

11, boul. René-Lévesque Est,
bureau 100
Montréal, (Québec) H2X 3Z6
Tél. : (514) 873-4255
ou 1-800-465-4255
Télec. : (514) 873-0067
Courriel : info@ofqj.gouv.qc.ca
www.ofqj.gouv.qc.ca

France

11, passage de l'Aqueduc
93200 Saint-Denis
Tél. : (0)1 49 33 28 50
Télec. : (0)1 49 33 28 88
Courriel : info@ofqj.org
www.ofqj.org

Le secrétaire général, section du Québec,



Alfred Pilon

p. j. (1)

Table des matières

Sigles, acronymes et abréviations	vii
1. De l'importance de l'international.....	1
1.1 Le Québec dans la mouvance internationale	1
1.2 Des relations directes et privilégiées avec la France	1
1.3 L'axe Europe-Amériques	2
1.4 L'essentielle mobilité internationale	3
1.5 L'intérêt manifeste des jeunes adultes	4
2. L'Office franco-québécois pour la jeunesse.....	7
2.1 Les axes d'action prioritaires	7
2.1.1 La diversité culturelle et la francophonie	7
2.1.2 L'employabilité et l'entrepreneuriat	8
2.1.3 La citoyenneté	8
2.1.4 Le développement durable	9
2.2 Les axes opérationnels	9
2.2.1 L'unicité de l'Office.....	10
2.2.2 L'information et la communication	10
2.2.3 Les réseaux et les partenariats.....	11
2.2.3.1 Les institutions et les organismes.....	11
2.2.3.2 Les entreprises et les partenaires privés.....	12
2.2.3.3 L'internationalisation et la Francophonie	12
2.2.3.4 Les régions du Québec.....	12
2.2.3.5 Les régions françaises : la coopération décentralisée.....	13
2.2.4 Une offre moderne, adaptée et flexible.....	13
2.3 L'OFQJ, un outil indispensable	14
3. Mieux s'ouvrir au monde.....	17
3.1 L'état de l'offre.....	17
3.1.1 Les organismes.....	18
3.1.2 La qualité de l'offre	19
3.1.3 Les possibilités de mise en commun	22
3.1.3.1 Communications	22
3.1.3.2 AQWBJ-OFQJ	22
3.1.4 Recommandations relatives à une offre intégrée.....	24
3.2 Des pistes pour demain	25
Références	27

Sigles, acronymes et abréviations

AFAA	Association française d'action artistique
AIF	Agence intergouvernementale de la Francophonie
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
AQWBJ	Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse
BIJ	Bureau International Jeunesse
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCIFQ	Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise
CJD	Centre des jeunes dirigeants d'entreprise
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CRÉ	Conférence régionale des élus
DECAS	Direction des entreprises commerciales, artisanales et des services
DOM/TOM	Départements français d'outre-mer/Territoires français d'outre-mer
e. g.	<i>Exempli gratia (par exemple)</i>
ERAI	Entreprises Rhône-Alpes International
HEC	Hautes études commerciales
ibid.	<i>Ibidem (au même endroit, dans le même ouvrage)</i>
INTIF	Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation
MRI	Ministère des Relations internationales (Québec)
OFAJ	Office franco-allemand pour la jeunesse
OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIG	Organisation intergouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
OQAJ	Office Québec-Amériques pour la jeunesse
PECUF	Poursuite d'études collégiales et universitaires en France
QSF	Québec sans frontières
SEMA	Société d'encouragement aux métiers d'art
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

NOTE AUX LECTEURS

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul et unique but de faciliter la lecture et la compréhension du texte.

1. De l'importance de l'international

Depuis quelques décennies maintenant, les échanges internationaux s'intensifient considérablement. Les idées, les biens, les personnes et les capitaux circulent de plus en plus librement et, surtout, à une vitesse fulgurante. Dans ce monde devenu village global, les marchés ne cessent de s'ouvrir, le commerce et l'investissement continuent à se libéraliser, la précarité sociale augmente sans cesse et la culture tend à s'uniformiser.

En cette ère de mondialisation que l'on peut définir comme « *le local internationalisé et l'international localisé* »¹, tout est désormais lié. De fait, « *il ne reste plus guère aujourd'hui de secteur de l'activité humaine qui ne soit l'objet de discussions au sein d'organisations internationales ou régionales. De même les accords commerciaux multilatéraux ont de fortes incidences sur les choix politiques internes et ont ainsi un impact croissant sur la vie quotidienne.* »² Les grands problèmes n'interpellent plus les États séparément mais la planète tout entière. Phénomène inéluctable, la tendance mondialisante a des conséquences majeures, voire dramatiques qui mettent en lumière l'importance primordiale de s'ouvrir sans cesse davantage aux réalités internationales, aux enjeux qu'elles sous-tendent et aux nouveaux paradigmes qui en émergent.

Dans une perspective d'échanges internationaux pour la jeunesse, il ne s'agit pas ici de spéculer sur les façons de réagir à cette tendance, mais de **déterminer le meilleur cadre pour permettre aux jeunes Québécois de faire « le choix d'agir et de faire partie des sociétés qui influencent le courant de la mondialisation plutôt que de la subir. »**³

1.1 Le Québec dans la mouvance internationale

Le Québec n'a nullement hésité à s'inscrire dans cette mouvance internationale. À cet égard, « *les deux axes majeurs auxquels se rattachent les principales interventions internationales du Québec depuis les débuts de la Révolution tranquille sont la recherche incessante du progrès socioéconomique en même temps qu'une volonté d'affirmation toujours renouvelée de la culture et de l'identité du Québec.* »⁴

« *Plus qu'un simple État fédéré parmi d'autres* »⁵, le Québec a pris la place qui lui revient dans le monde contemporain en fondant ses actions internationales sur le prolongement externe de ses compétences internes, car aucune raison ne justifie que « *le droit d'appliquer une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention* »⁶ selon les mots de l'ancien ministre de l'Éducation du Québec, monsieur Paul Gérin-Lajoie. C'est dans cette continuité historique que le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, a réaffirmé que « *ce qui est de compétence québécoise chez nous, est de compétence québécoise partout.* »⁷

1.2 Des relations directes et privilégiées avec la France

Conscient que les relations internationales « *ont un effet manifeste sur la politique intérieure des États et sur les sociétés qu'ils encadrent (et que ce) constat est encore plus vrai dans le cas du Québec* »⁸, tous nos gouvernements ont entretenu des relations directes et privilégiées avec la France, la langue, la culture et l'histoire constituant à la fois le cœur de notre spécificité et l'assise de ces liens exemplaires qui ont bien servi les intérêts du Québec.

De fait, « *la genèse de la politique internationale du Québec s'est largement produite dans le contexte de sa relation directe avec ce pays. La renaissance contemporaine des rapports politiques franco-québécois a permis de construire, sur presque tous les plans, l'une des relations les plus riches que peuvent entretenir deux peuples se développant dans des espaces continentaux différents.* »⁹

Depuis la reconnaissance diplomatique du Québec par la France et la signature des premières ententes bilatérales entre les gouvernements français et québécois au début des années soixante, nos deux peuples ont tissé des liens étroits qui ont permis de forger une amitié durable, stimulante et enrichissante. **La création, à la même époque, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) a été une initiative visionnaire qui s'est avérée judicieuse et fructueuse. À ce jour, en 37 ans d'existence, l'OFQJ a permis à près de 110 000 jeunes de devenir des « ambassadeurs » efficaces du Québec en France, et de la France au Québec.** Au cours des années, des réseaux solides se sont créés et des ententes fructueuses ont été conclues.

« *Le Québec a établi avec la France (...) des rapports qui, à la faveur d'un cadre institutionnel unique, se sont étendus à tous les domaines d'activité. Ces échanges ont contribué, souvent de manière décisive, à la mise en place de plusieurs piliers du développement du Québec, aussi bien dans le domaine social que dans ceux de l'enseignement, de la culture, de la science, de la technologie et de l'industrie. Le volume des échanges humains a contribué notamment à donner à des milliers de Québécois une expertise précieuse des affaires internationales.* »¹⁰

Ces échanges s'articulent notamment autour de **très nombreuses rencontres bilatérales entre ministres, élus régionaux, municipaux et responsables d'organismes qui bénéficient tous de l'impulsion donnée par les premiers ministres lors de leur rencontre annuelle alternée.**

À cet égard, **la création de l'OFQJ concrétise aussi un lien politique unique.** Il s'agit en effet d'un seul et même organisme, bigouvernemental, coprésidé par un ministre québécois et un ministre français qui ont des échanges formels, structurants et réguliers. Son conseil d'administration, composé de membres nommés par les gouvernements de la France et du Québec, est appuyé de part et d'autre de l'Atlantique par deux équipes de professionnels qui s'investissent totalement dans une seule et même cause, celle des jeunes.

Comme le ministère des Relations internationales l'a déjà reconnu, « *la poursuite de l'important investissement fait par les deux gouvernements en faveur des échanges de jeunes depuis 1968 constitue l'un des meilleurs garants du renouvellement constant de leur relation. L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) représente actuellement l'un des véhicules privilégiés de cet investissement* »¹¹ qui pérennise le rajeunissement des réseaux.

1.3 L'axe Europe-Amériques

L'intégration continentale inhérente à la mondialisation est un phénomène qui touche à la fois l'Europe et les Amériques. Dans le cadre de ses relations internationales, le Québec a développé, dans nombre de domaines, une expertise et une capacité d'intervention qui le placent dans une position fort avantageuse, à la jonction de ces deux continents vers lesquels il déploie le plus naturellement des activités soutenues. Le Québec et la France sont donc « *l'un pour l'autre des partenaires stratégiques, tous deux étant stratégiquement situés au sein d'un des deux marchés les plus importants du monde.* »¹²

Pour la France, le Québec constitue un tremplin vers les Amériques; pour le Québec, la France est la porte d'entrée naturelle pour accéder au vaste bassin européen. Il s'agit là d'un **atout stratégique indéniable dont la jeunesse québécoise doit pouvoir tirer profit** afin de jouer un rôle significatif dans l'émergence d'une mondialisation mieux maîtrisée et plus humanisée.

Dès 1991, le gouvernement du Québec affirmait que « *les nouveaux rapports de la France avec l'Europe et du Québec avec l'Amérique devraient conduire à utiliser les acquis pour articuler les relations franco-québécoises autour des enjeux majeurs de développement, de manière à en faire un axe important d'un partenariat Europe-Amérique.* »¹³

Lors des travaux préparatoires du Sommet du Québec et de la jeunesse, en 1999, les membres du chantier *Élargir notre ouverture sur le monde* signalaient que « ***L'émergence du Québec comme interface entre l'Europe et les Amériques lui confère un avantage dans l'actuel contexte d'internationalisation des échanges et d'élargissement des espaces économiques. Cet avantage, il faut maintenant faire en sorte que les jeunes s'en imprègnent et que, par leur créativité, leur dynamisme et leur capacité à être branchés sur les nouveaux courants culturels, ils s'en fassent les porteurs et qu'ils les renouvellent.*** »¹⁴

Dans une perspective québécoise, notre relation directe et privilégiée avec la France nous permet d'accéder naturellement au grand projet de l'Union européenne qui, en raison de notre identité particulière, nous interpelle directement. Dans son dernier ouvrage¹⁵, madame Anne Legaré soutient qu'il faut impérativement investir de façon importante les voies diplomatiques française et européenne pour faire contrepoids à la force d'attraction quasi irrésistible de nos voisins du sud. La recherche d'un indispensable équilibre dans la poursuite de l'objectif d'affirmation du seul État francophone d'Amérique commande cette approche.

Pour le Québec, l'Europe est aussi porteuse d'échanges féconds et de plus en plus prometteurs avec des États fédérés qui exercent directement leurs domaines de souveraineté à l'international. La Wallonie et la Bavière en sont deux exemples probants, tout comme la Catalogne, quoique dans une structure différente.

Récemment, des étudiants ont exposé leurs projets de mission commerciale « OFQJ – HEC Montréal » aux entreprises qui allaient bénéficier d'une étude de marché outre-Atlantique. Sur douze projets, huit ont ciblé la France comme étant la « porte d'entrée de l'Europe », tandis que trois autres prévoient déjà étendre la portée de leur étude en Allemagne et en Espagne.

La mobilité internationale des jeunes s'adapte très rapidement aux changements géopolitiques et aux nouvelles opportunités qui en découlent. **Indéniablement, la jeunesse a un rôle à jouer dans la démarche d'ouverture et de reconnaissance du Québec à l'international.** Les perspectives en ce sens présentent un potentiel de développement renforcé par la proximité des échanges entre les jeunes de la France et du Québec, de même que par l'ouverture de l'OFQJ aux pays tiers, telle que confirmée par la modification de ses statuts en 2003.

1.4 L'essentielle mobilité internationale

Dans le document de consultation de la *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008* qu'il vient tout juste de rendre publique, le gouvernement du Québec signale que « *les jeunes Québécois ont un appétit insatiable pour le monde. Leurs aspirations à l'égard de la société dans laquelle ils veulent vivre*

témoignent de leur préoccupation constante pour des sujets internationaux tels que la solidarité qui devrait exister entre pays ou régions du monde. **De toute évidence, les jeunes du Québec sont prêts à participer à la transformation du monde.**

Il est possible d'appuyer de différentes manières les jeunes dans leur volonté de s'engager dans le monde. L'une d'elles consiste à soutenir le développement de leurs compétences afin qu'ils puissent mieux comprendre le monde et y participer selon leurs valeurs. On peut aussi faciliter chez eux le développement d'aptitudes personnelles, professionnelles, scolaires, linguistiques, sociales et citoyennes, favorisant ainsi le rôle qu'ils ont à jouer dans le monde. Finalement, on peut leur offrir diverses occasions de vivre des expériences enrichissantes, telles que des stages d'étude, d'aide ou de bénévolat à l'étranger. »¹⁶

Pour relever avec succès les défis de la modernité, autrement dit pour vivre, pour grandir et pour s'épanouir dans un monde en transformation constante sur lequel ils veulent légitimement influencer, les jeunes adultes d'aujourd'hui ont besoin d'outils. L'accès à l'international est une voie incontournable pour acquérir de nouveaux savoir-faire et pour approfondir l'indispensable compréhension des enjeux économiques, sociaux, culturels et politiques, sans laquelle il ne peut y avoir de pouvoir réel d'infléchir sur les décisions et le cours des choses. Bref, pour obtenir une place de choix dans les processus décisionnels qui les concernent et, ultimement, pour devenir des citoyens engagés et responsables.

De plus, comme l'a signalé avec beaucoup d'à-propos la Commission des communautés européennes dans son livre blanc *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, « **La mobilité, l'atout premier de la construction européenne (...)** est de plus en plus répandue. **Sa valeur ajoutée est désormais largement reconnue.** Qu'elle soit définie entre plusieurs pays ou entre le monde rural et le monde urbain, qu'elle s'adresse aux millions d'étudiants européens ou aux jeunes en formation, qu'elle concerne les jeunes souffrant de handicaps, ou issus des minorités ou de milieux défavorisés, la mobilité apporte ouverture sur le monde et enrichissement des expériences. »¹⁷

1.5 L'intérêt manifeste des jeunes adultes

Le bien-fondé de la mobilité internationale et les besoins particuliers de la jeunesse à cet égard ne sont plus à démontrer. Mais qu'en est-il de la volonté des principaux intéressés de participer à une expérience de mobilité internationale?

Peu d'études québécoises ont été menées sur ce sujet. Un sondage pancanadien, réalisé en 2004 par la firme Ipsos-Reid¹⁸ auprès de 1 200 répondants âgés entre 18 et 35 ans, fournit des données utiles et éclairantes :

- **75 %** des répondants **ont manifesté de l'intérêt** pour vivre une expérience proposée par un programme d'échanges à l'international;
- **les jeunes Québécois sont plus nombreux à se dire très intéressés par une expérience à l'étranger**, soit 53 % par rapport à 44 % pour le reste du Canada;
- découvrir la vie et la culture d'autres pays, de même que vivre une expérience de travail, sont les principales motivations; 91 % croient qu'il est important de connaître et de participer à d'autres cultures;

-
- une très forte majorité de jeunes anticipent des bénéfices personnels à la suite d'une telle expérience; ils sont même convaincus que les retombées sont bonnes pour la société en général;
 - **l'Europe est de loin la « région » du monde la plus prisée; la France arrive en tête** avec 22 %, suivie de la Grande-Bretagne (18 %), l'Allemagne (14 %), l'Espagne (12 %) et l'Italie (12 %); les États-Unis sont le choix de 8 % des répondants;
 - les jeunes adultes **Québécois** sont **deux fois plus nombreux à privilégier la France**;
 - la **principale barrière** pour partir à l'étranger est de nature **économique** : plus les revenus sont faibles, plus l'intérêt est grand envers les programmes de mobilité internationale.

Une conclusion s'impose d'elle-même : **dans la nouvelle économie du savoir, les jeunes ont développé une véritable culture de la mobilité internationale qu'ils considèrent comme un élément indispensable à la valorisation de leur cheminement personnel et professionnel ainsi que de leur cursus académique.**

Ils sont parfaitement conscients qu'une formation est dorénavant plus complète, plus appropriée et davantage considérée si elle est enrichie par des parcours à l'étranger, que ce soit pour perfectionner leur connaissance et leur maîtrise de langues secondes, pour accroître leur autonomie personnelle, pour s'immerger dans un contexte culturel différent, ou encore pour mieux se préparer à des carrières qui se déroulent désormais au sein d'équipes internationales, ici certes, mais aussi à la grandeur de la planète.

La mobilité internationale est désormais un axe structurant de formation. Elle est devenue une exigence de plusieurs programmes académiques de collèges et d'universités, de même qu'un préalable pour plusieurs employeurs. À cet effet, plusieurs spécialistes sont d'avis qu'au-delà des échanges de savoirs et de connaissances, elle permet aux jeunes adultes :

- de développer ou de renforcer leur autonomie et leur indépendance, leur sens de l'initiative et leur capacité d'adaptation à des environnements pluridimensionnels;
- d'apprendre à maîtriser le stress inhérent à des situations inconnues;
- d'accroître leur confiance en soi.

On comprend dès lors encore mieux pourquoi la mobilité des jeunes adultes soit maintenant un impératif de notre monde moderne.

2. L'Office franco-québécois pour la jeunesse

Au moment de la signature de « *la nouvelle alliance franco-québécoise* », en mai 2003, les premiers ministres de la France et du Québec ont réaffirmé de façon claire et non équivoque l'importance que les deux communautés portent à une relation bilatérale privilégiée.

*« Les premiers ministres se sont réjouis de la signature du nouveau Protocole d'entente de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, organisme phare de la coopération qui célèbre cette année le 35^e anniversaire de sa création. Les premiers ministres se félicitent que ce nouveau protocole de l'Office favorise une plus grande ouverture vers la coopération avec des pays tiers tout en gardant le cap sur la mise en valeur des intérêts franco-québécois. »*¹⁹

Afin de remplir adéquatement et efficacement sa mission dans ce contexte élargi, l'OFQJ articule ses interventions sur un certain nombre d'axes prioritaires et opérationnels.

2.1 Les axes d'action prioritaires

Au sein de l'OFQJ, les jeunes Français et les jeunes Québécois ont une remarquable capacité de mobilisation autour de problématiques communes et contemporaines. Cette capacité module le cadre d'intervention de l'OFQJ et, par le fait même, ses priorités stratégiques qui s'appuient sur quatre grands axes d'action en adéquation avec les valeurs des jeunes adultes ainsi que les orientations gouvernementales. Ces axes sont :

- *la diversité culturelle et la Francophonie;*
- *l'employabilité et l'entrepreneuriat;*
- *la citoyenneté;*
- *et le développement durable.*

2.1.1 La diversité culturelle et la Francophonie

L'un des principes énoncés dans la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* rappelle que « *source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant.* »²⁰

Pour tout individu, s'ouvrir à des réalités autres que les siennes propres est une condition *sine qua non* de sa capacité à participer à l'interaction sociale créatrice d'identité et de commune humanité. Il en va de même pour les peuples. Ainsi, le Québec et la France sont engagés, eux aussi, dans un combat commun en vue de contrer les risques d'homogénéisation culturelle inhérents à la mondialisation.

Renforcer le sentiment d'appartenance à une identité nationale et assurer sa persistance s'avèrent un précieux atout pour nourrir une alternative à l'omniprésence du modèle états-unien.

La vitalité et la richesse des échanges entre nos jeunes consolident le rôle primordial de la France et du Québec au sein de la Francophonie et y favorise les actions communes. En plus de marquer une indéfectible appartenance à une langue et à des valeurs communes sur lesquelles s'appuie une vision différente de la mondialisation, la Francophonie est un formidable creuset d'échanges propices à une mobilisation concertée en faveur d'une véritable diversité culturelle.

2.1.2 L'employabilité et l'entrepreneuriat

L'employabilité, c'est la « *capacité individuelle à acquérir et à maintenir les compétences nécessaires pour trouver ou conserver un emploi.* »²¹ L'emploi est une priorité pour la France et le Québec qui doivent contrer un taux de chômage plus élevé chez les jeunes et faciliter leur intégration au marché du travail et à la société en général.

Contraintes d'évoluer dans une économie qui se globalise et dans des marchés qui se mondialisent, et d'affronter une concurrence de plus en plus forte qui s'internationalise, la très grande majorité des entreprises, peu importe leurs tailles, exigent désormais **une main-d'œuvre sans cesse plus qualifiée, plus polyvalente, plus mobile et plus sensible aux valeurs entrepreneuriales**. Le leadership, la confiance en soi, la vision, l'indépendance, l'autonomie, la responsabilité, la flexibilité, le sens de l'organisation, la capacité d'adaptation au changement et la tolérance au stress, figurent parmi les principales caractéristiques recherchées.

En plus de l'acquisition ou de la consolidation de ces atouts stratégiques, les expériences à l'étranger permettent très souvent de faire le pont entre l'école et le travail, d'accroître la qualification et d'élargir les compétences. Pour certains jeunes entrepreneurs, elles sont l'occasion de tisser des liens économiques et d'affaires avec des partenaires potentiels pour bâtir ou consolider leur entreprise. Pour d'autres, en l'occurrence les demandeurs d'emplois ou les jeunes en difficulté, elles sont aussi un précieux outil d'insertion sociale et professionnelle.

L'OFQJ s'avère un lieu tout désigné pour élargir ses horizons et s'engager résolument dans la voie de l'accomplissement personnel et de la réinsertion professionnelle. **La structure bipolaire de l'Office représente un atout exceptionnel pour optimiser l'offre de stages professionnels outre-Atlantique. En France et au Québec, les équipes de l'OFQJ mettent en commun leurs moyens afin de combler les besoins réciproques.** Ces efforts sont récompensés par un impressionnant taux de réintégration en emploi ou aux études – plus élevé que pour des stages domestiques – dès le retour des participants chez eux.

2.1.3 La citoyenneté

Dans son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation en 1998, le Conseil supérieur de l'éducation rappelait que « *la citoyenneté fait référence à des qualités, des attitudes, des comportements qu'ont ou devraient avoir les individus.* »²²

À l'occasion d'une communication aux participants à l'Université du Nouveau Monde qui s'est tenue en août 2004, le directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, M. Michel Venne, rappelait que :

« *Un citoyen, c'est d'abord quelqu'un qui a le souci des autres. C'est quelqu'un qui est conscient d'appartenir à une communauté, à une nation. Conscient du fait que l'on a besoin des autres pour régler les problèmes, relever les défis, qui nous sont communs et qui nous dépassent comme individus. Être un citoyen c'est contribuer, participer, dire : Je suis présent. Je refuse de me défilier devant les défis que pose pour ma société l'évolution du monde.* »²³

Pour être profond et solide, l'engagement citoyen doit être ancré dans une vision globale qui transcende la dimension locale. Cet engagement s'apprend de façon concrète, sur le terrain,

à travers des contacts, des échanges, et à l'intérieur de groupes et de réseaux. Aller à l'extérieur, s'ouvrir sur le monde est une voie propice pour stimuler la curiosité intellectuelle, pour développer ses connaissances, ses sensibilités et un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. **L'OFQJ, c'est aussi une école de la solidarité.**

Dans la mesure où ils sont soigneusement planifiés, encadrés et réalisés, les projets menés outre-Atlantique permettent cet apprentissage, souvent en provoquant des changements de perceptions et d'attitudes salutaires. En d'autres mots, mieux qu'aucune autre formation, ils favorisent la maturité des individus qui y participent.

Les jeunes Français et les jeunes Québécois sont appelés à répondre à des problématiques communes (par exemple, le faible taux de participation au processus électoral) et à **définir ensemble de nouvelles façons de s'engager. L'ouverture sur le monde permet cette conscientisation citoyenne.**

2.1.4 Le développement durable

Le développement durable est un défi crucial et exigeant. En effet, comme la Commission mondiale sur l'environnement et le développement l'a défini, en 1987, il interpelle notre capacité de satisfaire « *aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »²⁴

À l'évidence, **une compréhension profonde de l'interdépendance des nations, des cultures et des peuples, de même que de la précarité de l'équilibre de notre planète, est un préalable pour relever avec succès le défi du développement durable.** En plus de stimuler une conscience aiguë de ces liens, accéder au vaste savoir du monde, c'est aussi échanger des connaissances et des expertises, et être en mesure de doter le Québec d'un formidable effet de levier pour son rayonnement.

L'OFQJ soutient des projets, des interventions spécifiques et favorise des participations à des actions ciblées ou à diverses activités de sensibilisation au développement durable qui interpelle notre capacité collective à respecter le principe fondamental de l'équité intergénérationnelle.

2.2 Les axes opérationnels

Organisme de mission, l'OFQJ met sans cesse à profit son dynamisme et sa souplesse pour construire et consolider différents partenariats qui s'avèrent nécessaires, voire indispensables à l'atteinte d'un de ses principaux objectifs, soit **d'accorder une place prépondérante et primordiale aux jeunes adultes au cœur même de ses structures et de son fonctionnement.**

Pour ce faire, l'équipe de l'OFQJ met continuellement l'accent sur l'information et la communication, notamment par le biais de standards élevés de gouvernance et par une approche proactive dans l'élaboration et la conclusion de nouveaux partenariats susceptibles de permettre une diversification des alliances et un accroissement des ressources financières. C'est à ce prix que nous sommes – et demeurerons – en mesure d'enrichir notre offre de programmes et de services aux jeunes adultes.

2.2.1 L'unicité de l'OFQJ

L'OFQJ s'appuie sur deux entités dirigées par deux secrétaires généraux, tous deux étant nommé par les gouvernements concernés. Pour réaliser le plein potentiel d'un organisme bigouvernemental et bipolaire, les deux secrétaires généraux actuels ont remanié, au début de 2004, les structures et les modes de fonctionnement des bureaux de Paris et de Montréal de façon que leurs actions soient encore mieux arrimées à l'unicité de l'OFQJ, et ce, conformément à sa mission.

En plus des nouvelles synergies fructueuses qui ont émergé des outils conjoints mis en place sur les plans opérationnel et communicationnel, l'image d'un seul OFQJ s'est raffermie, conférant à celui-ci un avantage concurrentiel non négligeable lorsqu'il s'agit d'approcher de nouveaux partenaires et de traiter avec les médias.

Cet environnement s'est avéré avantageux à plusieurs égards. En effet, chacune des équipes continue à bénéficier de la souplesse inhérente à leur autonomie de gestion, tout en jouant à fond la carte de **l'appui mutuel quant à l'élaboration conjointe de projets et à la mise en contact avec des réseaux outre-Atlantique**. Autrement dit, l'OFQJ, ce sont deux bureaux, mais un seul organisme et une seule et unique préoccupation : rapprocher les jeunes adultes Français et Québécois, tout en leur permettant de s'ouvrir aux réalités du monde moderne.

2.2.2 L'information et la communication

Afin d'améliorer l'information et l'accompagnement des jeunes qui soumettent des projets, l'OFQJ a entrepris, en 2004, une analyse approfondie des pratiques et des changements découlant de l'utilisation massive des TIC.

En plus de l'investissement consenti pour le développement du site Internet, des efforts ont été déployés afin d'homogénéiser l'ensemble des outils de communication (signature institutionnelle, format, charte graphique) et de lancer une lettre électronique commune aux deux sections — *OFQJ info* — visant à promouvoir les projets emblématiques portés **par** les jeunes. Une image graphique rajeunie, des rubriques communes ainsi que des contenus mis à jour quotidiennement ont permis d'augmenter considérablement les consultations des sites québécois et français. De plus, **un forum de discussion permet de rester à l'affût des besoins exprimés par les jeunes publics et de développer de nouveaux services mieux adaptés**, notamment une banque d'information pour les besoins logistiques (par exemple, les ressources d'hébergement disponibles) et un accès en ligne aux rapports de stages.

D'autres initiatives permettront d'élargir la banque de stages en ligne aux publics étudiants et de mettre au point de nouveaux outils dynamiques facilitant l'inscription et l'administration en ligne. Une seconde étape est présentement en cours, afin de moderniser nos outils Internet. Elle débouchera, en 2006, sur le lancement d'un site unique de nouvelle génération.

Afin d'accroître sa visibilité auprès des jeunes, l'OFQJ continue à s'associer à plusieurs concours et événements élaborés en concertation avec ses partenaires. Tout en favorisant le développement de jeunes carrières, les prix de l'OFQJ lui permettent d'augmenter sa notoriété dans les secteurs professionnels visés ainsi que dans les médias.

2.2.3 Les réseaux et les partenariats

Les projets de coopération menés par l'OFQJ reposent sur une approche partenariale très ouverte et proactive avec l'ensemble des acteurs (actuels ou potentiels) de la coopération franco-qubécoise. Ces partenariats, dont plusieurs existent depuis plusieurs années, constituent la clef de voûte de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets et des échanges. S'il est un moyen par lequel l'OFQJ peut appuyer concrètement la progression de la mobilité internationale des jeunes adultes, c'est bien celui du vaste réseau qu'il a su constituer et consolider dans tous les secteurs d'activité.

La force exceptionnelle de ce réseau repose essentiellement sur la richesse d'une équipe qui maintient des standards très élevés de soutien et de formation à toutes les étapes des processus. La prospection de nouveaux partenaires pouvant accueillir et soutenir des stages, l'organisation d'activités phares telles que des universités d'été sur le patrimoine, l'entrepreneuriat ou l'Union européenne, l'étendue et la richesse des contenus des rencontres préparatoires, la pertinence et la profondeur des conseils personnalisés, ne sont que quelques-uns des éléments sur lesquels repose la réputation fort enviable de l'OFQJ auprès de 110 000 anciens « ofqjistés » français et québécois qui forment un réseau de contacts uniques, précieux et toujours disponibles pour aider les nouveaux stagiaires.

Ces milliers de partenaires, voire de mentors potentiels sont actifs dans tous les secteurs d'activité. Ce sont des hommes et des femmes qui croient d'autant plus à la mobilité internationale qu'ils l'ont expérimentée et qu'ils en apprécient toujours les retombées concrètes et précieuses pour eux-mêmes et pour l'avancement de la société québécoise. En plus de ces personnes, nombre d'organismes, d'institutions et d'entreprises collaborent et appuient généreusement l'OFQJ.

2.2.3.1 Les institutions et les organismes

Parmi les institutions gouvernementales québécoises, en plus du ministère des Relations internationales, le ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse – *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*), de même que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soutiennent directement trois de nos programmes. D'autres ministères collaborent à des degrés divers, soit le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Des projets innovants, notamment dans le secteur culturel, sont en place depuis plusieurs années, en collaboration avec le CALQ et l'AFAA, ou avec l'appui de la SODEC, de la SEMA et de la DECAS. Les réalisations que ces projets ont permis peuvent être étendues à d'autres secteurs d'activité.

Tous ces partenaires bénéficient des retombées inhérentes à la mobilité internationale de la jeunesse : échanges d'expertises, vitrines culturelles, nouveaux marchés, etc. Bref, toute une panoplie de retombées significatives de part et d'autre de l'Atlantique.

De très nombreux partenaires éducatifs, sociaux, culturels et communautaires collaborent également avec l'OFQJ, et ce, sur différents plans qui peuvent aller d'un projet spécifique touchant l'insertion en emploi jusqu'à la très médiatisée *Semaine d'action contre le racisme*. Tous ces partenaires enrichissent l'offre déjà importante de programmes et de services de l'OFQJ.

2.2.3.2 Les entreprises et les partenaires privés

La coopération franco-qubécoise s'appuie sur un réseau économique dense. Plusieurs passerelles sont déjà établies entre les entreprises et l'OFQJ, notamment grâce au programme *Formation et Emploi* et à des concours valorisant la création d'entreprises, comme le Concours québécois de l'entrepreneurship, le concours « Talents » et les prix CJD en France. **Une seconde étape structurante a été récemment franchie avec la mise en place d'un partenariat avec des entreprises privées afin de cofinancer le nouveau programme *Synergie Entreprise*.**

En collaboration avec des organismes et des entreprises partenaires, l'OFQJ décerne au Québec des bourses *Synergie Entreprise* qui sont destinées à soutenir de jeunes entrepreneurs ou porteurs d'un projet de création d'entreprise. L'attribution de ces bourses est possible grâce au soutien financier d'Air Transat, d'Alcan, de l'Autorité des marchés financiers, de Bombardier, de Power Corporation, de Saputo, d'Algorithme Pharma, de Bell Canada Entreprises, de Bell Helicopter Textron, de Béton provincial, de PriceWaterhouseCoopers, d'Ubisoft, du Groupe Desgagnés Inc. et d'Ultramar, en l'occurrence de très précieux partenaires qui permettent à l'OFQJ de diversifier son financement.

2.2.3.3 L'internationalisation et la Francophonie

Les premières tentatives pour valoriser l'expérience franco-qubécoise sur le terrain d'une coopération élargie à d'autres pays ont été définitivement entérinées dans le nouveau protocole de l'OFQJ signé en mai 2003 par les gouvernements français et québécois. Cette nouvelle mission élargie, pour laquelle l'OFQJ dispose d'un important réseau de partenaires potentiels (AIF, INTIF, OFAJ, OQAJ, AQWBJ, BIJ, Agence européenne de la jeunesse, etc.), constitue un vaste champ de réflexions et d'actions possibles.

Le développement de la mobilité internationale des jeunes Québécois ne repose pas sur la création de nouvelles structures. Elle dépend essentiellement d'une collaboration accrue avec des partenaires qui couvrent d'autres territoires. Cette mise en réseau laisse entrevoir des ouvertures intéressantes vers l'Allemagne avec l'OFAJ, ailleurs en Europe avec l'Agence européenne de la jeunesse, ou dans des pays de la Francophonie comme cela s'est déjà produit avec l'AIF. **Notre « double nationalité », particulièrement la française dans le cas précis de l'Europe, est un atout indéniable pour établir de nouvelles collaborations.**

La « nouvelle alliance » agréée par les premiers ministres français et québécois en mai 2003 a d'ailleurs consacré le principe de missions économiques conjointes France-Québec en pays tiers, par exemple à Mexico en novembre 2004, une première dans les relations internationales du Québec à laquelle l'OFQJ a été associé.

2.2.3.4 Les régions du Québec

L'OFQJ s'est donné le mandat d'être présent et accessible dans toutes les régions du Québec. Au-delà des visites de son site Internet, de l'inscription et du paiement en ligne ainsi que de toutes les autres possibilités du réseau virtuel, **l'OFQJ tient à maintenir un contact privilégié et « à visage humain » avec tous ses usagers.**

C'est ainsi que nous allons accroître notre visibilité auprès des médias et des organismes régionaux. À cet égard, il faut souligner la collaboration exceptionnelle de 75 agents de sensibilisation répartis dans autant de CJE à la grandeur du Québec, et ce, grâce au *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*. Un de ces agents, qui a déjà participé à une mission de sensibilisation en France, a organisé la récente tournée régionale du secrétaire général de l'OFQJ

au Saguenay-Lac-St-Jean, tournée au cours de laquelle une rencontre avec la CRÉ laisse entrevoir une forte possibilité de formaliser une convention de collaboration entre l'Office et la région concernée.

Ces collaborateurs sont autant de relais avec les jeunes adultes de tout le Québec pour lesquels l'OFQJ a conclu une entente avec Orléans Express. Fort de l'engagement de ce transporteur privé, nous sommes en mesure d'offrir le transport entre la région d'origine et l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. En levant ainsi certains obstacles, dont celui de la distance, nous tentons d'**offrir des opportunités égales à tous les jeunes adultes québécois**. La répartition des participants de l'OFQJ selon leurs origines régionales reflète d'ailleurs assez fidèlement celle des populations des différentes régions du Québec.

Il est important de ne pas occulter l'impact des programmes pour demandeurs d'emploi de l'OFQJ sur la présence des jeunes en régions. Il appert en effet que la durée des stages qualifiants passés à l'étranger est moindre que celle d'une formation institutionnelle suivie au Québec qui, dans nombre de cas, débouche sur l'expatriation du jeune adulte dans un grand centre urbain. Un stage à l'international bien ciblé sur des besoins régionaux; une formation pratique plus courte qui élargit les horizons culturels et favorise l'acquisition d'une plus grande autonomie et d'une meilleure estime de soi; un aller-retour entre sa région d'origine et une région de la France; voilà autant d'éléments susceptibles d'inciter fortement un participant à trouver, à son retour, un emploi dans sa région natale. **Les voyages forment assurément la jeunesse. Ils ne la déracinent pas pour autant. Ils lui font souvent prendre conscience de la solidité et de la profondeur de son enracinement.**

2.2.3.5 Les régions françaises: la coopération décentralisée

En France, un mouvement très marqué de décentralisation vers les régions ne cesse de gagner en ampleur. C'est cette activité et cette expertise qui permettent maintenant d'envisager la signature de conventions entre l'OFQJ et des régions québécoises. Ce mouvement stimule la coopération décentralisée entre la France et le Québec qui connaît un essor remarquable; en témoignent éloquemment les plans d'action que six régions françaises ont signés avec la Délégation générale du Québec à Paris. Dans cette mouvance, l'OFQJ apparaît comme un partenaire naturel et comme un opérateur potentiel de volets concernant spécifiquement les jeunes adultes.

À cet effet, des conventions sont déjà établies ou en voie de l'être entre l'OFQJ et les conseils régionaux Rhône-Alpes (avec le précieux concours de ERAI), Poitou-Charentes, Franche-Comté, Limousin et Alsace. Dans cet esprit, l'OFQJ a participé activement à la seconde session des « Ateliers de la coopération décentralisée » avec le Québec, organisée à Bordeaux, en décembre 2003. L'OFQJ y a animé, avec le CCIFQ, un atelier sur la « mobilité des 18-35 ans ». Ce faisant, il a été possible de finaliser les principes directeurs de ce partenariat avec les régions. La seconde étape de ce processus est mise en oeuvre cette année, avec la création d'un fonds commun de coopération décentralisée qui permettra de multiplier les initiatives conjointes prises par les collectivités territoriales et leurs partenaires.

2.2.4 Une offre moderne, adaptée et flexible

Au cours des décennies, l'OFQJ a développé un éventail de programmes et un panier de services des plus complets pour les jeunes adultes qui s'en prévalent. Certains services s'inscrivent dans la mission de l'OFQJ (e. g. fournir un encadrement pédagogique adéquat), d'autres dans l'exécution de son mandat (e. g. faire connaître « l'autre ») ou dans la réponse à des impératifs économiques ou logistiques.

Parce que l'OFQJ s'est donné des objectifs réalistes, parce qu'il a su s'adapter aux nouveaux besoins des jeunes adultes et parce qu'il a mis en place des outils de gestion moderne, ses réalisations sont en adéquation avec les attentes et les besoins des jeunes qui sollicitent son expertise. Par exemple, la pratique des achats groupés de billets d'avion se traduit par des avantages indéniables tant pour l'OFQJ que pour les jeunes participants : des économies importantes favorisent une plus grande accessibilité à l'offre de l'OFQJ pour les jeunes qui, à leur tour, bénéficient de formalités plus simples (e. g. gestion des billets d'avion par l'OFQJ).

De plus, **la flexibilité de l'OFQJ lui permet de moduler son offre selon les besoins des participants**. Ainsi, ceux qui en sont à leur première expérience outre-Atlantique sont assurés d'un soutien complet avec tous les services offerts, incluant des conseils quant au choix du stage, l'encadrement pédagogique et logistique de même que l'accueil comprenant une première nuitée à l'hôtel. Les plus aguerris, eux, peuvent se limiter aux services de base. Quant à ceux qui sont en groupe, il arrive que certains manifestent leur préférence pour « l'autogestion » et négocient leurs forfaits eux-mêmes. L'expérience démontre que la très grande majorité d'entre eux se ravissent après avoir comparé les prix des transporteurs aériens avec les prix et les avantages offerts par l'OFQJ.

Cette offre diversifiée se traduit aussi au niveau des programmes bien adaptés aux caractéristiques particulières des stages à accomplir. Par exemple, les étudiants de notre programme *PECUF* bénéficient de l'encadrement et de la formation spécifiques aux besoins d'une personne qui entreprend un stage d'étude d'une longue durée en France; d'autres personnes reçoivent en supplément une indemnité de séjour (dans le cadre d'un programme d'employabilité) ou une bourse offerte par les entreprises (dans le cadre de notre programme *Synergie Entreprise*).

Du jeune demandeur d'emploi en réinsertion qui fait appel à notre banque de stages à la jeune chef d'entreprise autonome qui désire bénéficier de notre vaste réseau de contacts dans des milieux pertinents, en passant par l'artiste qui veut pénétrer le marché français, l'équipe chevronnée et polyvalente de l'OFQJ épaulé solidement un très grand nombre d'individus de milieux fort diversifiés. Encadrement personnalisé, dépannage, interventions ciblées, rapidité d'exécution : les membres de nos équipes sont tous animés par une même passion : faire bénéficier les participants d'une expertise à nulle autre pareille.

2.3 L'OFQJ, un outil indispensable

Au fil de ses 37 ans d'existence, l'OFQJ a développé une solide expertise et fait preuve d'une efficacité fondée sur le professionnalisme de ses ressources humaines, la qualité de son offre de services, un réseau exceptionnel de partenaires dynamiques, une structure souple et flexible, ainsi qu'une culture organisationnelle axée sur des résultats tangibles et sur le développement continu de programmes en adéquation avec les besoins des jeunes adultes.

En 2004, l'OFQJ avait soutenu près de 110 000 participants et conclu des ententes avec plus de 500 partenaires français et québécois, c'est-à-dire des institutions et des organismes nationaux et internationaux, des collectivités locales, des entreprises et des établissements d'enseignement.

Nous savons d'expérience que certains participants sont très autonomes et que d'autres, plus nombreux, sollicitent un accompagnement pour mieux structurer leur projet et le mener à terme. Beaucoup le disent au retour : sans l'encadrement, ils auraient abandonné. Les professionnels de l'OFQJ sont tout autant attentifs aux besoins des uns et des autres.

Si l'OFQJ s'avère, pour le ministère des Relations internationales, un allié naturel pour l'appuyer dans sa démarche visant à maximiser les retombées de cette voie d'avenir que constitue, pour le Québec, celle de l'international, il est indéniablement un outil indispensable pour permettre aux jeunes de vivre des expériences qualifiantes à l'étranger et pour **favoriser l'accessibilité à la mobilité internationale.**

3. Mieux s'ouvrir au monde

Dans sa lettre du 6 avril dernier au secrétaire de l'OFQJ, section du Québec, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et coprésidente de l'OFQJ, madame Monique Gagnon-Tremblay, rappelle que « *l'ouverture sur le monde de la jeune génération est une priorité qui (lui) est chère* ». Au cours des derniers mois, à l'occasion de rencontres avec les responsables des trois organismes québécois qui organisent des stages à l'international (l'AQWBJ, l'OFQJ et l'OQAJ), elle a précisé les points suivants :

- toute la réflexion entourant les organismes et les programmes de mobilité internationale pour les jeunes doit **d'abord** s'articuler autour de leurs besoins et y répondre avant les prérogatives et les contraintes des organismes concernés;
- dans cet esprit, il importe de développer une offre intégrée de services, de type « guichet unique », afin que les jeunes puissent prendre connaissance de tous les programmes à un seul et même endroit, et d'établir deux pôles de service, soit Montréal et Québec;
- pour cela, il faut examiner les convergences possibles entre les organismes en vue d'augmenter les niveaux d'efficacité.

L'OFQJ reconnaît d'emblée le bien-fondé de ces principes et poursuit la réflexion en introduisant des éléments qui, selon lui, répondent aux besoins d'un jeune adulte :

- avoir accès à une offre répondant à son désir de vivre une expérience à l'étranger et à ses besoins de mobilité internationale pour parfaire sa formation professionnelle, académique et linguistique; pour participer à des projets, à des événements qualifiants; pour vivre une expérience de coopération; pour élargir ses horizons personnels en découvrant d'autres cultures et différentes façons de faire;
- pouvoir s'adresser à un seul endroit afin de connaître l'offre globale de stages, de projets et de possibilités de mobilité à l'international et pour s'inscrire au processus;
- pouvoir profiter de services de référence et de documentation, de formation, d'accompagnement pédagogique et logistique;
- pouvoir profiter d'une formule économiquement accessible.

3.1 L'état de l'offre

La pratique des dernières années nous amène à constater une hausse de la demande pour les programmes comprenant un séjour à l'étranger.

Globalement, le bilan annuel de l'OFQJ se solde par un nombre important de dossiers rejetés. Il faut noter cependant que la majorité des dossiers qui ne sont pas retenus sont de bons dossiers. Avec plus de places disponibles, ils auraient pu être sélectionnés afin de permettre à leurs promoteurs de vivre une expérience à l'étranger. **La demande est nettement plus forte que l'offre**, ce qui exige une sélection rigoureuse pour être équitable.

Au Québec, l'offre gouvernementale vient principalement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère des Relations internationales. Des programmes spécifiques contribuent également à la mobilité internationale de la jeunesse, notamment au Secrétariat à la Jeunesse qui soutient en partie (33 %) le nouveau programme *Synergie Entreprise* de l'OFQJ, dans le cadre du *Défi de l'entrepreneuriat Jeunesse*, et Emploi Québec qui parraine un programme de jeunes demandeurs d'emploi.

Bien qu'il existe aussi d'autres ressources publiques et privées, au Québec et au niveau fédéral, nous aborderons les ressources offertes par le ministère des Relations internationales. Trois organismes autonomes relèvent directement de la ministre, en l'occurrence l'AQWBJ, l'OFQJ et l'OQAJ. Le ministère administre également deux programmes, soit :

- Québec sans frontières (QSF) qui s'adresse à des clientèles institutionnelles, en collaboration avec l'AQOCI qui, elle, est en lien avec les organismes de coopération (ONG) encadrant des jeunes coopérants;
- le programme de stages dans les organisations internationales (OIG) qui concerne une clientèle somme toute plus restreinte et avec un niveau académique plus exigeant.

Comme ces deux programmes relèvent de structures dûment établies au sein du ministère, nous ne les aborderons pas dans la suite de notre analyse. L'OFQJ se réjouit d'une telle diversification de l'offre de stages internationaux ouvrant la porte à des actions bénéfiques de solidarité et de coopération et permettant aux futurs diplomates et spécialistes de relations internationales du Québec d'acquérir une expérience unique. Selon nous, **il sera toujours souhaitable que le Québec puisse offrir un maximum de soutien à la mobilité internationale de la jeunesse.**

3.1.1 Les organismes

L'OFQJ a vu le jour en 1968, tandis que l'AQWBJ a été fondée en 1984 et l'OQAJ, en 1999. Nous ne reviendrons pas sur la mission et les objectifs généraux de chacun des organismes qui présentent des similarités à cet égard. En effet, ils offrent tous des stages à l'étranger et leurs programmes reposent sur des thématiques semblables (étudiants, stages professionnels, relève culturelle, demandeurs d'emploi, etc.).

Chacun de ces organismes a été créé dans un contexte précis, propre à une époque donnée, et a suivi un cheminement inspiré par l'évolution des relations internationales de l'État québécois. Ainsi, l'OFQJ est associé au renforcement de la relation unique et privilégiée entre le Québec et la France, relation qui a permis à des milliers de jeunes d'en être les principaux ambassadeurs. L'AQWBJ s'inscrit dans une relation bilatérale avec la région wallonne et la région Bruxelles Capitale. De son côté, l'OQAJ est issue de la « décennie des Amériques » qui a consacré le besoin de rencontrer ces dernières.

En conséquence, des milliers de jeunes Québécois et, en ce qui concerne l'OFQJ et l'AQWBJ, des milliers de jeunes Français et de jeunes Belges, ont eu l'occasion de découvrir « l'autre » et de se découvrir eux-mêmes, tout en prenant davantage conscience de leur propre identité.

Les objectifs et les projets de **ces organismes ont une vie propre**; les réseaux qu'ils établissent et les relations qu'ils entretiennent ont une personnalité et une couleur qui leur sont particulières. **Les relations politiques ont une logique et une légitimité spécifiques, à des degrés fort différents.** Aussi, sommes-nous d'avis qu'il ne serait pas approprié d'envisager un processus de fusion intégrale de ces trois organismes. Une telle démarche les réduirait malheureusement à leur plus petit dénominateur commun, les stages de jeunes adultes, et ce, au détriment de développements riches et spécifiques.

Dans cette foulée, **nous recommandons le maintien de trois conseils d'administration**

distincts, chacun ayant une dynamique adaptée à la mission pour laquelle il a été constitué. Il va de soi que cette recommandation n'exclut d'aucune façon des collaborations entre les organismes. **Le maintien des trois conseils d'administration a pour corollaire le maintien des trois organismes.** Il nous semble plus approprié d'enrichir la participation des administrateurs concernés et de mettre ainsi encore plus à profit leurs expertises variées et leurs intérêts divers pour des actions spécifiques à chacune des entités.

Il convient donc d'examiner comment répondre aux orientations exprimées par la ministre dans ce contexte. Pour ce faire, nous avons intégré trois tableaux auxquels nous allons référer pour étayer nos commentaires.

3.1.2 La qualité de l'offre

L'OFQJ privilégie la qualité de ses stages avant la quantité. Conscient que la demande est plus forte que l'offre, il a mis l'accent sur l'atteinte d'un niveau d'efficacité qui permet tout de même au plus grand nombre possible de jeunes adultes de participer à un stage à l'étranger.

La très haute qualité de l'offre de l'OFQJ repose avant tout sur l'engagement d'une équipe qui s'investit totalement dans sa mission, sur un encadrement souple, adapté et toujours attentionné, sur une détermination, voire une obsession de permettre à chaque jeune Québécois qui s'envole pour la France (ou ailleurs à l'étranger) d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Cela exige obligatoirement une présence, une disponibilité et une implication qui ont fait et font toujours la réputation de l'OFQJ. Il va sans dire que cette remarque s'applique tout autant à la partie française qui, par le biais des investissements massifs auxquels elle a consentis, a permis au Québec de bénéficier de la présence de milliers de jeunes Français, dont bon nombre ont même décidé de faire du Québec leur terre d'adoption.

Il s'agit là d'un **axiome fondamental. L'OFQJ n'est pas un voyageur, ni un dispensateur de titres de transport, ni une bureaucratie vouée à la gestion de projets. L'OFQJ est avant tout animateur et générateur de réseaux.** Admettre qu'on puisse réduire son offre à une simple prestation mécanique de services équivaut à remettre en question son existence même.

C'est dans cet esprit que l'OFQJ croit qu'il est avantageux d'examiner la possibilité de concevoir une offre intégrée et facilement accessible pour tous les jeunes Québécois et jeunes Français. Il va de soi qu'une plus grande visibilité des programmes de stages entraînera une plus forte demande. Par contre, il n'est pas question, pour l'OFQJ, que les gains générés par une éventuelle intégration servent de prétexte pour exiger des économies destinées à réduire les budgets. Autrement dit, nous excluons tout nivellement par le bas de la qualité de notre offre. À nos yeux, le principal gain escompté d'une mise en commun de certains services réside essentiellement dans la possibilité d'**offrir plus de possibilités de départ à l'étranger, selon les mêmes standards de qualité.**

Si le tableau C (page 21) permet de constater l'ampleur de l'offre de services de l'OFQJ, les tableaux A et B ci-dessous présentent des données qui illustrent son efficacité en fonction de critères comme le coût par stagiaire, le ratio stagiaire/employé, la masse salariale ainsi que la proportion du financement provenant du ministère des Relations internationales. Ces performances s'expliquent entre autres par la diversification des sources de financement (publiques et privées). Elles illustrent de façon claire et non équivoque qu'**un panier de services bien garni n'est pas nécessairement synonyme d'enflure budgétaire.**

TABLEAU A
Données comparatives des organismes jeunesse
Moyenne des trois exercices 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004

Organismes	AQWBJ	OFQJ	OQAJ
Nombre de participants par année	342	1923	1161
Nombre d'employés	7	22	17,6
Budget total	0,860 M\$	4,400 M\$	2,449 M\$
Budget total provenant du gouvernement	0,629 M\$	3,513 M\$	2,372 M\$
% de la masse salariale	31,5 %	30 %	35 %
% du budget reçu du MRI	83,5 %	53 %	84 %

Source : « Profil budgétaire des programmes et organismes jeunesse » - Évolution sur 3 ans - Sommaire au 30 septembre 2003
Jean Clavet - Groupe de travail sur la modernisation de l'État québécois - Organismes jeunesse - MRI

TABLEAU B
Ratios relatifs aux trois organismes jeunesse
Moyenne des trois exercices 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004

Organismes	AQWBJ	OFQJ	OQAJ
Coût par participant <u>Budget total (partie gouvernementale)</u> Nombre de participants	1 839 \$	1 826 \$	2 043 \$
Nombre de participants par employé <u>Nombre de participants</u> Nombre d'employés	48	87	66

À cet égard, le service de billetterie (achat groupé) est un bel exemple. En plus de permettre des économies largement supérieures aux coûts de gestion, il fournit un service supplémentaire aux participants, tout en générant des retombées partenariales intéressantes. Ainsi, Air Transat, qui participe financièrement au programme *Synergie Entreprise* (les bourses « OFQJ - Air Transat »), a de plus assumé une partie des frais de production de la soirée du 6 octobre 2004. Ce précieux partenaire nous garantit un meilleur coût d'achat *per capita* que le marché en général, et nous verse aussi une ristourne annuelle automatique sur le volume d'achats. Nous sommes par ailleurs conscients que cette formule s'applique plus facilement dans un marché ciblé comme la France (qui offre trois destinations directes possibles en plus de Paris). Voyons maintenant, à l'aide du tableau C, les spécificités de chacun des trois organismes.

TABLEAU C

ORGANISMES	AQWBJ	OFQJ	OQAJ
Structure juridique	inchangée	inchangée	inchangée
• conseil d'administration	inchangé	inchangé	inchangé
• relation	bilatérale	bilatérale	vers l'étranger
Permanence	Montréal	Montréal	Québec
Territoire	Com. française de Belgique Europe / Pays tiers	France (+ DOM/TOM) Europe / Pays tiers	Amériques
• départs des vols	Montréal	Montréal (96 %)	Montréal
• accueil des étrangers	Montréal	Montréal	nsp
Clientèles	18 à 30 ans	18 à 35 ans	18 à 35 ans
• réciprocité	oui	oui	nsp
• provenance	Québécois, Belges (Européens et autres)	Québécois, Français (Européens et autres)	Québécois
• frais aux participants	oui	oui	oui
Programmes	5	6	4
Ressources humaines	7	22	17,6
FONCTIONS			
Communications			
• site Internet	oui – site québécois	oui – site conjoint franco-québécois	oui – site québécois
• portail commun	non – utilisation commune possible du nouveau portail jeunesse « Espace J »	non – utilisation commune possible du nouveau portail jeunesse « Espace J »	non – utilisation commune possible du nouveau portail jeunesse « Espace J »
• lettre électronique	oui	oui – mensuel; conjointe franco-québécois	oui – bulletin trimestriel
• documentation	oui	oui	oui
• publications	non	oui	non
• diffusion	Québec	Québec et France	Québec
Gestion			
• comptabilité	oui	oui	oui
• informatique/réseau	oui	oui	oui
• système d'information (base de données)	?	oui franco-québécois	oui
• banque de stages	non	oui franco-québécoise	non
• achat groupé de billets d'avion	non	oui + autogestion	non
Services			
• service conseil personnalisé	oui	oui	oui
• réunions préparatoires	oui	oui	oui
• accueil au Québec	oui – participant doit se rendre à l'AQWBJ	oui - transport aéroport, rencontre et goûter	nsp
• séance d'information sur le Québec offerte aux arrivants	non	oui	nsp
• accueil à l'étranger	oui – participant doit se rendre au BIJ (Bruxelles)	oui – accueil Paris + transports + rencontre d'infos	non
• formalités (permis, visas, etc.)	non	oui – entente consulat	non
• assurances médicales et rapatriement	non – obligatoire mais payable par le participant	oui + assurances responsabilité civile	oui – 70%
• transport local à destination	non	oui – en partie	non
• transport au Québec	non	oui – (gratuité) entente Orléans Express	oui - forfait
• hébergement	non	oui – première nuitée	non
• bourses disponibles	non	oui	non
• inscription/paiement en ligne (cartes débit + crédit)	non	oui	non

Note : Les zones ombragées grises réfèrent à une mise en commun possible (totale ou partielle) adaptée aux missions respectives.

3.1.3 Les possibilités de mise en commun

D'entrée de jeu, il apparaît évident que les convergences sont moins évidentes avec l'OQAJ qu'avec l'AQWBJ. Ne serait-ce qu'en raison du territoire couvert ou du caractère bilatéral qui commande une réciprocité, on constate rapidement des différences appréciables. Il demeure cependant possible de répondre positivement à une mise en commun au chapitre des communications.

3.1.3.1 Communications

Sur le plan communicationnel, l'offre intégrée concerne spécifiquement l'accès, dans un même lieu, à une information globale sur tous les programmes offerts.

Trois domaines d'accès nous semblent possibles :

- **virtuel** : le gouvernement a mis en service, le 28 avril dernier, le tout nouveau portail jeunesse « Espace J » qui regroupe tous les services offerts aux jeunes Québécois; il suffirait de regrouper les trois organismes sous l'onglet « S'ouvrir au monde » pour que les visiteurs aient accès à l'ensemble de l'offre de stages internationaux; l'OFQJ est déjà inscrit sur ce site;
- **documentation** : la documentation relative à tous les organismes et à tous les programmes pertinents du ministère des Relations internationales pourrait être regroupée dans chacun des organismes et organisée au sein d'une vitrine dédiée à tous les programmes (par le biais du centre de documentation, de la réception); les CJE de tout le territoire québécois pourraient également être dépositaires de ces renseignements; comme nous l'avons mentionné précédemment, l'OFQJ utilise déjà ce réseau;
- **services-conseils** : en plus de la documentation, chaque organisme devrait fournir une ressource d'accueil capable d'informer adéquatement sur tous les programmes; à cet effet, une formation croisée, dans le cadre de « ministages » dans les autres organismes et au ministère des Relations internationales, permettrait de consolider cette prestation de services.

Outre les communications, il appert que les domaines de convergence se retrouvent davantage au niveau de l'AQWBJ et de l'OFQJ. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'**au-delà de ces aspects fonctionnels, les trois organismes collaborent déjà dans plusieurs projets et activités.**

3.1.3.2 AQWBJ-OFQJ

Le tableau C (page 21) synthétise rapidement des zones de convergence possibles; sans présumer du bien-fondé ou non de bâtir une offre intégrée de services autour de ces axes, examinons quelques aspects :

- **relation bilatérale et réciprocité** : une approche bilatérale différente; l'OFQJ, nous l'avons vu, est un seul et même organisme, bigouvernemental et bipolaire, c'est-à-dire avec deux entités (Paris et Montréal) entièrement dédiées aux échanges entre les Français et les Québécois et leurs partenaires, dans le cadre de la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec; ce faisant, l'Office sert une diversité de clientèles sur l'ensemble des territoires français et québécois;

L'AQWBJ a une relation asymétrique en ce sens que l'entité québécoise est entièrement au service des échanges avec les jeunes de la région wallonne et de la région Bruxelles

Capitale, tandis que l'entité belge est intégrée dans le BIJ, tel que spécifié sur le site Internet de ce dernier : « *En Communauté française de Belgique, l'AQWBJ fait partie du BIJ. Le BIJ gérant également d'autres programmes, nous avons choisi d'utiliser, dans un souci de cohérence et de simplification, le terme générique de PROGRAMMES QUÉBEC pour les programmes gérés au sein du BIJ.* »²⁵

Si le caractère bilatéral diffère, la réciprocité procède selon une logique commune d'échanges de jeunes adultes traversant l'Atlantique dans les deux sens. À ce niveau, l'éventualité d'une intégration de certains services serait envisageable, notamment en raison de la proximité géographique des deux territoires et de leur appartenance commune à l'Union européenne;

- **siège de la permanence** : Montréal. La question de deux points de service (à Montréal et à Québec) a été soulevée par la ministre; dans l'état actuel du dossier, il est techniquement possible de regrouper les deux organismes pour occuper un seul point de service à Montréal; si cette option semble attrayante pour faciliter l'accès aux usagers, l'exercice n'apparaît pas optimal s'il ne s'agit que d'une cohabitation sans intégration de services; l'OFQJ et l'AQWBJ ont déjà cohabité durant 9 ans sans qu'aucune mise en commun notoire n'ait été envisagée; la démarche pourrait s'avérer encore plus frustrante si aucune synergie n'était développée, sans compter d'importants frais engendrés inutilement;
- **accueil et départ** : c'est à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal que s'effectuent la quasi-totalité des départs et des arrivées des participants des trois organismes; tant en France qu'au Québec, l'OFQJ a une structure d'accueil très développée comprenant l'accueil à l'aéroport, le transport, un goûter de bienvenue et une séance d'information, l'hébergement ainsi qu'une présentation sur le Québec ou la France; une éventuelle intégration de services devrait viser l'enrichissement de l'offre d'accueil de l'AQWBJ plutôt que la diminution de l'offre de l'OFQJ;
- **ressources humaines** : une mise en commun est possible dans le cas d'une intégration de services : parmi les possibilités, mentionnons l'accueil, la comptabilité, le réseau informatique, la banque de stages, les achats et les services groupés;
- **services offerts aux participants** : comme on peut le constater au tableau C (page 21), le panier de services de l'OFQJ est plus large que celui de l'AQWBJ. Nous réitérons qu'il n'est nullement souhaitable qu'une intégration de services génère un nivellement par le bas de l'offre de services; nous sommes d'avis que l'OFQJ pourrait même éventuellement contribuer à l'enrichissement de celle de l'AQWBJ.

Cela supposerait cependant l'adhésion commune des organismes concernés à certains principes de gestion; par exemple, le forfait de l'OFQJ comprend les assurances maladies, rapatriement et responsabilité civile (cette dernière est maintenant exigée en France). Lorsque l'Office négocie une police collective, elle obtient des taux beaucoup plus avantageux; l'AQWBJ rend obligatoire l'achat des assurances sur une base individuelle, aux frais du participant. Dans une possible intégration, il serait plus avantageux pour les participants de l'AQWBJ de bénéficier du tarif moindre obtenu par l'Office, ou encore d'inclure carrément ces assurances dans le forfait services offert.

Pourquoi en faire une question de principe? Pourquoi l'OFQJ n'envisage-t-elle pas de laisser les participants assumer individuellement la sélection et le paiement de leurs assurances? L'expérience nous démontre que l'achat individuel est environ cinq fois plus coûteux que le coût de revient par achat groupé. Une fois négocié, les coûts de gestion d'une assurance collective sont pour ainsi dire inexistantes. Nous avons déjà vu, dans la première partie (sondage Ipsos-Reid), que **l'accessibilité économique était un enjeu pour les jeunes**. Elle en est un **pour l'OFQJ également**. En fait, les jeunes identifient les coûts comme la principale barrière à la mobilité internationale. C'est pourquoi il nous apparaît important de maintenir de tels services.

Les points de convergence et les possibilités de mise en commun de services demeurent hypothétiques. Sous réserve d'une volonté d'adhérer à des principes communs de gestion, ils pourraient se matérialiser dans une offre intégrée. Il faudrait néanmoins toujours tenir compte de la personnalité et des besoins distincts de chaque organisme.

3.1.4 Recommandations relatives à une offre intégrée

Nous tenons à réitérer notre adhésion aux principes et attentes exprimés par la ministre des Relations internationales concernant une offre intégrée de services. Notre analyse et nos remarques formulées dans les pages précédentes appellent les recommandations suivantes :

- 1) **maintien de trois conseils d'administration distincts**; protection des relations politiques qui émanent principalement des deux organismes ayant des relations bilatérales;
- 2) **mise en commun des renseignements en ligne** relatifs à tous les organismes et programmes jeunesse du ministère des Relations internationales dans le nouveau portail jeunesse « Espace J »;
- 3) **regroupement et disponibilité de l'ensemble de la documentation** relative à tous les organismes et programmes du ministère des Relations internationales dans chaque point de service, appuyé par une **ressource d'accueil capable d'informer adéquatement sur l'offre globale** de stages, de projets et de possibilités de mobilité à l'international;
- 4) analyse des convergences entre l'AQWBJ et l'OFQJ sur la base **d'intégrations possibles** (ressources humaines, administration, services), selon le principe du maintien de la qualité de l'offre, advenant une décision d'avoir un seul point de service à Montréal;
- 5) **rencontre formelle annuelle, présidée par la ministre des Relations internationales**, des représentants de chacun des organismes et programmes de mobilité de la jeunesse du ministère des Relations internationales. Cette entité aurait le **mandat de faire rapport sur les actions communes, les efforts de mutualisation et l'intégration de l'offre** dans le but de faciliter et d'augmenter l'accès à la mobilité internationale des jeunes de toutes les régions du Québec.

3.2 Des pistes pour demain

Nous voici maintenant au terme d'une réflexion au cours de laquelle nous avons réitéré **l'importance fondamentale et stratégique de l'international pour la jeunesse et pour le rayonnement d'un État moderne comme le Québec.**

Nous avons exposé les axes prioritaires et opérationnels d'une organisation qui est en adéquation avec les attentes exprimées par les gouvernements français et québécois ainsi qu'avec les besoins de la jeunesse qui s'ouvre de plus en plus aux pays tiers et aux organisations internationales, tout en bénéficiant d'un **positionnement exceptionnel au carrefour de l'Europe et des Amériques.**

Grâce aux solides expertises que son équipe a développées sur le terrain, grâce à sa culture organisationnelle qui met l'accent sur la flexibilité et la capacité d'adaptation, les partenariats et l'efficacité, l'OFQJ est aujourd'hui un réseau dont l'étendue n'a d'égale que la qualité des individus et des organisations qui gravitent en son sein.

Partenariats, maillages et réseaux : l'interdépendance n'est pas une réalité qui se limite aux pays, aux sociétés ou aux États. Elle est aussi le lot des organisations qui y œuvrent. Dans la continuité de ses initiatives en faveur de la mobilité internationale des jeunes, le gouvernement du Québec pourrait s'appuyer sur les principes suivants :

- 1) **l'accessibilité** en vue d'expériences qualifiantes à l'étranger :
 - sur le plan économique;
 - à une diversité de clientèles;
 - à une offre souple, plaçant le jeune au cœur du processus et lui donnant l'opportunité de réaliser son projet;
 - à un soutien et un accompagnement adaptés aux différents besoins;
 - à l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec;
- 2) la **réciprocité**; le Québec a tout à gagner en accueillant un plus grand nombre de jeunes de l'étranger et en tissant un maximum de liens avec d'autres organisations;
- 3) l'établissement de **partenariats** avec des entités publiques et privées qui, au-delà de l'optimisation des ressources, seraient d'abord et avant tout des générateurs de **réseaux**, un outil indispensable pour relever les défis de la mondialisation;
- 4) **l'identification de cibles prioritaires** afin d'éviter une dispersion des ressources et de maximiser les retombées des actions du Québec.

Si la mondialisation interpelle les États, c'est d'abord la jeunesse qu'elle concerne, car c'est elle qui aura à en gérer – ou à en subir – les conséquences. Il n'est donc pas étonnant que, partout dans le monde et dans tous les secteurs d'activité, des chefs de file plaident pour une implication accrue des jeunes qu'ils considèrent parmi les mieux placés pour contribuer à une mondialisation humanisée. L'Union européenne en est d'ailleurs tellement convaincue qu'elle en a fait un outil central de ses politiques.

Le Québec a été novateur à ce chapitre en créant l'OFQJ dans la foulée de la Révolution tranquille. Il importe de continuer à donner à la jeunesse les moyens d'appriivoiser et de maîtriser la mouvance internationale dans laquelle elle évolue, et ce, plus particulièrement autour de quatre grands axes que sont :

- **la diversité culturelle;**
- **l'employabilité et l'entrepreneuriat;**
- **la citoyenneté;**
- **le développement durable.**

À cet égard, la **mobilité internationale n'est pas tant une voie d'avenir qu'une voie qui ouvre l'avenir**. La place qui sera dévolue aux jeunes et à la mobilité dans le nouvel énoncé gouvernemental qui sera proposé par la ministre des Relations internationales devrait être significative et, pour reprendre les mots de la ministre, constituer une véritable **PRIORITÉ**.

Références

- 1 LEBLANC, Léo. « À propos. L'importance de savoir », *Mondialisation Points de Repère*, [en ligne], [<http://www.mondialisation.com/>] (1^{er} mai 2005).
- 2 GAGNON-TREMBLAY, Monique. 2005, Allocution prononcée le 16 mars à l'Université Concordia lors du Colloque sur les Relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie, [en ligne], [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/allocutions/textes/2005/2005_03_16b.asp] (1^{er} mai 2005).
- 3 Québec (Gouvernement du). Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. 1999, *Élargir notre ouverture sur le monde. Rapport du Chantier*, p. 33.
- 4 Québec (Gouvernement du). Ministère des Relations internationales. 2001, *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001-2004*, p. 27.
- 5 GÉRIN-LAJOIE, Paul. 1965, Allocution prononcée le 12 avril devant les membres du corps consulaire de Montréal, [en ligne], [http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/ministere/documentation/textes/discours_paul_gerin_lajoie.asp] (1^{er} mai 2005)
- 6 Ibid.
- 7 CHAREST, Jean. 2004, Discours prononcé le 25 février à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), [en ligne], [http://www.premier.gouv.qc.ca/general/discours/archives_discours/2004/fevrier/dis20040225.htm] (1^{er} mai 2005).
- 8 LEGARÉ, Anne. *Le Québec otage de ses alliés. Les relations du Québec avec la France et les États-Unis*. Montréal, Vlb Éditeur, 2003, p. 15.
- 9 Québec (Gouvernement du). Ministère des Relations internationales. 2001, *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001-2004*. p. 40.
- 10 Québec (Gouvernement du). Ministère des Affaires internationales. Québec. 1991, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, p. 147.
- 11 Québec (Gouvernement du). Ministère des Relations internationales. 2001, *Le Québec dans un ensemble international en mutation. Plan stratégique 2001-2004*. p. 41.
- 12 Québec (Gouvernement du). Ministère des relations internationales. 2002, *Québec-France. Portrait d'une relation en mouvement*, Québec, p. 33.
- 13 Québec (Gouvernement du). Ministère des Affaires internationales. Québec. 1991, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, p. 147.
- 14 Québec (Gouvernement du). Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. Québec. 1999, *Élargir notre ouverture sur le monde. Rapport du Chantier*, p. 44.
- 15 LEGARÉ, Anne. *Le Québec otage de ses alliés. Les relations du Québec avec la France et les États-Unis*. Montréal, Vlb Éditeur, 2003, p. 15.
- 16 Québec (Gouvernement du). Ministère du Conseil exécutif. 2005, *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Document de consultation*, Québec, p. 28.
- 17 Commission des communautés européennes. *Livre blanc de la Commission européenne. Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*. Bruxelles, 2001, p. 60, [en ligne], [http://www.snj.lu/10-dossiers/politique-jeunesse/livre-blanc/whitepaper_fr.pdf] (18 mai 2005)
- 18 IPSOS-REID. 2004. *International Youth Programs Awareness and Attitudes Among Young Canadians*, Submitted to Foreign Affairs and International Trade Canada.

-
- 19 « Une nouvelle alliance franco-québécoise ». Relevé de décisions cosigné par les premiers ministres de la France et du Québec, messieurs Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest, le 23 mai 2003, p. 4.
 - 20 UNESCO. 2001, *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, 2001, [en ligne], [<http://www.education.gouv.fr/int/culturelle.pdf>] (1^{er} mai 2005).
 - 21 ROBERT, Paul. « Employabilité », *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert – SEJER, 2004, p. 870.
 - 22 Québec (Gouvernement du). Conseil supérieur de l'éducation. 1998, *Éduquer à la citoyenneté. Rapport actuel sur l'état et les besoins de l'éducation*. Québec, p. 14.
 - 23 VENNE, Michel. *Un citoyen du (Nouveau) Monde*. Conférence prononcée le 26 octobre 2004 à Montréal lors de l'Assemblée annuelle de L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), [en ligne], [<http://www.inm.qc.ca/viewArticle.do?articleID=104287>] (1^{er} mai 2005).
 - 24 Commission mondiale sur l'environnement et le développement. *Notre avenir à tous*. Montréal, Éditions du Fleuve, 1989, p. 51.
 - 25 Bureau International Jeunesse. *Programmes Québec. Structure et objectifs*. Bruxelles [en ligne], [<http://users.skynet.be/bij/aqwbjectifs.htm>] (1^{er} mai 2005)

L'OFQJ au Québec

Office franco-québécois pour la jeunesse
11, boulevard René-Lévesque Est, bureau 100
Montréal (Québec) H2X 3Z6
Métro : Saint-Laurent ou Place d'Armes
Téléphone : (514) 873-4255 ou 1 800 465-4255
Télécopieur : (514) 873-0067
Courriel : info@ofqj.gouv.qc.ca

www.ofqj.gouv.qc.ca

**L'OFQJ en France**

Office franco-québécois pour la jeunesse
11, passage de l'Aqueduc
93200 Saint-Denis
Métro : Basilique de Saint-Denis
Téléphone : 01 49 33 28 50
Télécopieur : 01 49 33 28 88
Courriel : info@ofqj.org

www.ofqj.org